

À Pessac, le 10 mars 2023

Le conseil d'administration de l'Université Bordeaux Montaigne appelle le Gouvernement à reconsidérer la proposition de loi visant à assurer le repas à un euro pour tous les étudiants, rejetée par l'Assemblée nationale le 9 février 2023 à 1 voix près.

Après avoir été réservée aux seuls étudiants boursiers, cette mesure a été généralisée à l'ensemble des étudiants au cours du premier semestre 2021 et a alors rencontré un vif succès, démontrant ainsi qu'elle était une mesure nécessaire.

Ce succès s'explique, en grande partie, par la généralisation de la précarité étudiante, dans un contexte de crise sanitaire, économique et inflationniste, qui va au-delà des seuls étudiants bénéficiant de bourses.

En effet, les critères d'attribution de bourse, établis sur le revenu du foyer fiscal des parents, ne permettent ni d'intégrer tous les coûts indirects d'une formation de l'enseignement supérieur (éloignement du domicile familial et surcoûts locatifs) ni de prendre en compte toute la diversité des situations familiales qui font que les étudiants disposent d'une autonomie financière très fragile.

De ce fait, les ressources financières personnelles étant insuffisantes, les étudiants se trouvent dans la nécessité de cumuler leurs études avec un emploi salarié dont la durée et les conditions peuvent être une cause d'échec dans leurs études. L'Université Bordeaux Montaigne contribue, dans la mesure de ses moyens, à aider les étudiants précaires, en accordant des aides financières à ceux qui ne sont pas éligibles aux bourses et en subventionnant des associations qui organisent une distribution alimentaire toutes les semaines.

Afin d'améliorer la réussite étudiante, il est important de donner à tous les étudiants la possibilité d'étudier dans de bonnes conditions et, en particulier, en situation de sécurité alimentaire.

À cette fin, le conseil d'administration de l'Université Bordeaux Montaigne demande un élargissement des repas à un euro pour tous les étudiants dans l'ensemble des restaurants universitaires.